



Pierrevil'Infos



DATE : 4 mars 2021

Numéro 2021 / 003

Site centre de vaccination Moselle et Madon et plateforme départementale du centre d'appel de vaccination

**Plusieurs habitants ont essayé de contacter la plateforme départementale du centre d'appel pour une prise de rendez-vous au 03/83/85/13/00 en vain
A ce jour le point d'étape est le suivant :**

La première semaine d'ouverture du site de vaccination Moselle et Madon s'est achevée.

Au total, 123 personnes ont pu recevoir leur première dose du vaccin Pfizer au centre culturel Jean L'Hôte.

Nous vous rappelons que ces personnes, ainsi que toutes celles qui viendront sur notre site de vaccination dans les prochaines semaines, sont des habitants de Moselle et Madon qui avaient pris rendez-vous sur la plateforme départementale sur un centre de vaccination de la Métropole en janvier dernier.

Ces rendez-vous ont été annulés du fait d'un nombre insuffisant de doses de vaccins et sont actuellement reprogrammés, pour leur grande majorité sur le site de Neuves-Maisons.

De ce fait, il n'est pour l'instant pas possible de prendre un rendez-vous pour une première injection sur aucun centre de Meurthe-et-Moselle et les prochaines semaines seront entièrement consacrées à la reprogrammation des rendez-vous annulés. C'est la plateforme départementale qui appelle les personnes concernées.

Il faut donc demander aux habitants concernés d'être encore patients, et nous communiquerons largement dès qu'il sera à nouveau possible de prendre un premier rendez-vous sur la plateforme départementale d'appel.

Jusqu'à nouvel ordre, il est inutile de téléphoner au numéro départemental, ou de venir au centre culturel Jean L'Hôte sans rendez-vous.

Le rythme de vaccination sur notre site s'intensifiera dès demain avec 204 premières injections cette semaine et 252 les deux semaines suivantes.

Notre équipe de vaccination se rendra vendredi après-midi à la résidence autonomie André Clerbout de Neuves-Maisons pour y vacciner 37 résidents volontaires.

Concernant le **transport des personnes ayant un rendez-vous et ne pouvant se déplacer** jusqu'au site de Neuves-Maisons, nous vous rappelons la méthode arrêtée ensemble :

La personne de 75 ans et + **qui a obtenu un rendez-vous** pour le site de vaccination de Neuves-Maisons s'organise pour se rendre d'elle-même à son rendez-vous (véhicule personnel, famille, amis, voisins, ligne régulière TMM...)

Si elle n'a pas de solution de transport pour ce jour-là :

- **Elle s'adresse au CCAS ou à la mairie de sa commune de résidence** qui organise en son sein un « taxi solidaire » (par un élu, membre du CCAS, bénévole...) pour emmener et ramener la personne sur le site de vaccination au jour et à l'heure de son rendez-vous.

Si aucune solution de transport ne peut être trouvée pour ce jour-là à l'échelle communale :

- **Elle, ou à défaut la commune, s'adresse au service TMM+** au 03 83 26 45 00 pour prendre en charge son transport

Dans l'attente d'une évolution rapide, restez prudents et prenez soins de vous et de vos proches.

Le Maire,
Thierry WEYER

Ces informations sont disponibles sur le site la mairie : WWW.pierreville.mairie54.fr